Document généré le 23 juil. 2025 07:31

International Review of Community Development
Revue internationale d'action communautaire

L'éducation populaire au Québec : penser les pratiques
Popular Education in Quebec: Thinking Through our Experiences
La educación popular en el Québec: pensar las prácticas

Monique Ouellette

Numéro 2 (42), automne 1979

Éducation populaire, culture et pouvoir

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1034855ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1034855ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)
2369-6400 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Ouellette, M. (1979). L'éducation populaire au Québec : penser les pratiques. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (2), 77–82. https://doi.org/10.7202/1034855ar

Résumé de l'article

Il y a une grande diversité d'activités d'éducation populaire au Québec. Cependant, en 1978 des organismes engagés dans des activités éducatives auprès des milieux populaires se sont donnés une définition de l'éducation populaire « autonome » qui insiste sur la prise de conscience collective relative aux conditions de vie et de travail et sur la transformation de ces conditions.

Les groupes d'éducation populaire sont sans cesse confrontés aux initiatives de l'État dans leur domaine qui, par exemple, substitue ses propres services bureaucratisés aux services collectifs créés par les milieux populaires, ou encore brouille la distinction entre son rôle de surveillance de l'application des lois et celui de promoteur des intérêts des milieux populaires qui revient aux organismes autonomes que ceux-là se sont donnés. Ainsi beaucoup d'organismes étouffent progressivement à cause de la création de « groupes populaires » parallèles. En outre les organismes subissent, via leur financement, une tentative constance et croissante d'intégration par l'État. Enfin, plus insidieuse est l'obligation faite par le Ministère de l'Éducation tant aux syndicats qu'aux organismes populaires de se conformer pour le financement de leurs programmes à des normes qui sont celles du système scolaire.

Malgré cette situation, l'éducation populaire est bien vivante. Elle doit demeurer au service et sous le contrôle des milieux populaires, faite par eux pour transformer leur situation sociale.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

L'éducation populaire au Québec : penser les pratiques

M. Ouellette

Parler d'éducation populaire au Québec, c'est se référer à une gamme très vaste d'activités, conduites par des organismes de natures fort diverses, auprès de populations issues de couches sociales différentes, et avec des objectifs qui sont loin d'être homogènes. Cours du soir d'artisanat d'une commission scolaire, cours de liturgie par la parole d'un organisme d'Eglise, session de formation syndicale ou groupe d'autoformation sur le code du logement des membres d'une coopérative d'habitation, toutes ces activités et bien d'autres encore sont comprises dans l'appellation "éducation populaire"

Cette diversité peut se regrouper sous les thèmes, si vagues et ambigus soient-ils, de la promoton individuelle et de la promotion collective. En mars 1978, une série d'organismes engagés dans des activités éducatives auprès de milieux populaires se donnaient une définition de l'éducation populaire "autonome", c'est-à-dire celle menée par des groupes ou associations volontaires :

> "L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail et qui visent à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu". [1]

Ils précisaient en outre que sont principalement visés, par cette éducation, les "milieux qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail". [2]

Trois éléments ressortent de cette définition. Pour ces groupes, l'éducation populaire se fait dans et par l'*action collective*, elle doit servir à une *prise de conscience* par les participants de leur réalité, pour une *transformation* de celle-ci. Cette définition est de plus politique du fait de son choix de favoriser les citoyens et les milieux qui sont loin du pouvoir. Y souscrivent des centrales syndicales et des groupes populaires de quartiers (associations de locataires, comptoirs alimentaires, garderies...) et de défense des droits (groupes de femmes, d'assistés sociaux...).

Un tel choix politique ne pouvait évidemment faire l'unanimité et certains ont reproché à la définition d'être trop restrictive. C'est particulièrement le cas des organismes travaillant dans le secteur de la famille ou de ceux qui sont de près ou de loin rattachés à l'Eglise catholique. Mais par cette définition de leur domaine de travail, les organismes qui l'ont élaborée en faisaient un point d'identification et, dans une certaine mesure, de ralliement pour endiguer la tendance de l'Etat-bailleur de fonds à les définir bureaucratiquement, malgré eux. Car ce premier effort de définition est venu dans le cadre d'une lutte collective sur la question du financement par l'Etat de leurs activités éducatives.

Le présent article porte essentiellement sur l'éducation populaire faite par ces groupes; le choix est dicté tant par une meilleure connaissance de ces organismes et de leurs activités que par un intérêt personnel plus grand pour leur travail et l'optique dans laquelle il s'inscrit. Il s'agira tout d'abord de donner un aperçu du panorama actuel dans lequel se situe cette éducation, particulièrement l'éducation populaire non-syndicale sur laquelle plane une menace constante de récupération et d'intégration par l'Etat, et de voir ensuite les forces et les faiblesses de l'éducation faite auprès des milieux populaires par les organismes qu'ils se sont donnés pour répondre à leurs besoins.

L'éducation populaire : un panorama

Précisons tout d'abord que la majorité des organismes dont nous venons de parler n'a pas nécessairement comme objectif prioritaire ou comme fonction principale l'éducation populaire même. Ainsi, un comptoir alimentaire a pour premier objectif et première tâche de réduire les coûts du panier à provisions et ensuite, de sensibiliser le consommateur et le rendre conscient de l'exploitation dont il est victime de la part des monopoles de l'alimentation.

Les groupes populaires non-syndicaux engagés en éducation populaire regroupent des travailleurs en emploi et privés d'emploi, chômeurs, assistés sociaux, femmes au foyer, retraités, immigrants, etc. autour de luttes sur leurs conditions de vie ou sur la défense de droits individuels et collectifs. Les groupes travaillant à la transformation des conditions de vie ont donné lieu à la création de services (cliniques de santé, avocats populaires, comptoirs alimentaires et vestimentaires, garderies, associations de locataires...) de même qu'à des groupes oeuvrant spécifiquement dans le domaine culturel (théâtres populaires, groupes d'alphabétisation, média communautaires...). Des coopératives de production sont également créées, particulièrement en milieu agricole, entre autres dans des paroisses marginales pour créer de l'emploi et éviter les fermetures de villages.

Généralement plus nouveaux, les organismes de défense des droits regroupent, pour leur part, surtout des travailleurs non-syndiqués ou des catégories sociales victimes d'une discrimination particulière. Ils sont souvent amenés à travailler à la marge, en quelque sorte, des syndicats : ainsi, certains regroupent les travailleurs (domestiques, immigrés, par exemple) sur la base de leurs conditions de travail pour lutter contre des abus flagrants permis par des lois mal faites ou mal appliquées. Leur action vise à donner à leurs membres la formation, l'information et l'appui nécessaires pour améliorer leur sort, et elle s'exerce en grande partie sur les gouvernants pour amener des changements législatifs.

C'est donc autour de luttes sur le front social que s'articule le travail de ces groupes et, spécifiquement, leur travail d'éducation populaire. Leur nombre a crû à un rythme plus qu'impressionnant et on en retrouve maintenant dans toutes les villes, toutes les régions du Québec, de même que dans tous les secteurs socio-économiques et politiques. Luttant sur le terrain des mesures sociales, c'est surtout l'Etat que ces groupes interpellent, avec lequel ils se trouvent en confrontation la plupart du temps indirecte, mais aussi de plus en plus souvent directe comme c'est le cas, par exemple, des garderies populaires qui réclament un programme de financement adéquat pour le soin des enfants.

Dans sa réponse à leurs revendications, l'Etat s'est servi et se sert encore, ici comme ailleurs, des formules de services collectifs créés par les milieux populaires, axés sur leurs besoins et contrôlés par eux pour leur substituer des services semblables mais bureaucratisés, axés sur une politique centralisée et contrôlés par des élites locales. Si la création de services gouvernementaux à l'échelle du Québec, par exemple dans le domaine de la santé, marque un réel progrès par rapport à la situation antérieure, en offrant à une population mal desservie des soins dont elle avait un besoin criant, l'étouffement, par contre, des services populaires qu'elle a provoqué représente un recul important à la fois pour l'autonomie des milieux populaires dans la réponse à leurs besoins et pour la créativité et l'adaptation de cette réponse aux conditions concrètes des milieux.

Par ailleurs, le gouvernement actuel brouille la distinction entre le rôle de surveillance de l'application des lois, qui revient aux services étatiques, et celui de chien de garde et de promoteur des intérêts des milieux populaires, qui revient aux organismes autonomes que ces derniers se sont donnés. Par exemple, après avoir créé un Office de protection du consommateur pour veiller au respect de la loi, le gouvernement est en train de mettre sur pied, par le haut, des associations de consommateurs parallèles à celles créées par le milieu même; des choses semblables se passent au niveau des coopératives d'habitation, et le réseau des radios communautaires craint de voir s'établir sous peu un réseau "communautaire" parallèle, à l'initiative du ministère des Communications.

La création de services étatiques et de "groupes populaires" parallèles amène un étouffement progressif d'un grand nombre d'organismes des milieux populaires; leur financement par l'Etat est, d'autre part, une arme évidente dont les gouvernements successifs n'ont pas hésité à se servir : les fonds sont de plus en plus rares et de plus en plus difficiles à obtenir dans les secteurs où des services officiels existent, de sorte que les services populaires qui continuent de vivoter doivent faire des efforts surhumains pour y arriver et sabrer dans les dépenses non spécifiquement couvertes par les subventions, c'est-à-dire inévitablement celles qui ont trait à l'éducation populaire.

Les groupes populaires subissent, via leur financement, une tentative constante et croissante d'intégration par l'Etat. Source principale de revenus pour un très grand nombre de groupes populaires, l'Etat les force, par des contraintes administratives, à se conformer à une logique bureaucratique qui finit par biaiser leurs objectifs et leur activité. Dans le domaine de l'éducation populaire, spécifiquement, le ministère refuse de considérer cette forme d'éducation dans un cadre différent de celui du système scolaire formel. Ainsi il force tous les groupes populaires qui présentent une demande de financement pour un projet éducatif à se définir comme "organisme *voué* à l'éducation populaire" (qu'il résume dans le sigle odieux d'OVEP que les groupes populaires modifient en "organisme *volontaire* d'éducation populaire"), même si leurs objectifs principaux ne sont pas spécifiquement des objectifs d'éducation. Un comptoir alimentaire (pour reprendre cet exemple) qui veut réfléchir sur la question du coût des aliments devra présenter au ministère une demande à titre d'"OVEP" pour le financement d'un "cours". Comme les groupes d'éducation populaire ne font pas partie du réseau scolaire formel, on crée pour eux une sorte de réseau parallèle reproduisant le schéma du premier sans égard à la réalité différente qu'ils recouvrent.

Mais plus grave encore parce que plus insidieuse est l'obligation faite par le ministère de l'Education tant aux syndicats qu'aux groupes populaires de se conformer, à l'intérieur de son programme de financement, à des normes et des critères qui sont ceux du système scolaire. Les normes d'heures-cours, les phases précises d'activités, le refus de financer des activités moins traditionnelles (voyages, journaux populaires, théâtre...) sont des façons d'enfermer l'éducation populaire dans un cadre rigidement scolaire et d'étouffer sa créativité; et cette limitation amène les groupes à penser leurs activités dans ces termes pour obtenir des fonds dont ils ont un besoin vital. Autocensure doublement destructrice puisqu'elle empêche le développement de nouvelles formules éducatives et place les formules existantes dans un carcan dont tous ne sont pas conscients. Loin de se résorber, cette tendance à l'intégration s'est accentuée encore l'année dernière avec l'ingérence pure et simple du ministère dans le contenu même de l'éducation populaire, particulièrement syndicale : seuls certains sujets sont éligibles au financement.

Les syndicats et les groupes populaires ont obtenu de haute lutte un financement et, par conséquent, une reconnaissance de la légitimité de l'éducation que se donnent ceux qui ont eu peu (ou pas) accès aux institutions scolaires qu'ils financent de leurs taxes; le programme gouvernemental de financement est toutefois une arme de l'Etat pour les faire entrer dans le moule et contrôler leurs activités. Récupérés dans leurs domaines d'activités et jusque dans leurs moyens d'action, les organismes d'éducation populaire sont également menacés d'intégration au niveau de la nature même de leur travail. L'Etat est à la fois adversaire – que les groupes veulent forcer à adopter des mesures sociales sans qu'il leur enlève leur raison d'être – et bailleur de fonds sinon exclusif, du moins essentiel. Devant ce double danger, quelle est la capacité de survie, mais aussi de progrès de ces organismes? Un court inventaire de leurs forces et de leurs faiblesses peut permettre d'évaluer cette capacité.

Forces et faiblesses
de l'éducation populaire

Le développement quantitatif de l'éducation populaire québécoise au cours des dernières années a été remarquable. L'accroissement considérable des activités d'éducation syndicale, d'une part, et d'autre part, la multiplication non seulement du nombre de groupes populaires mais surtout de leurs sortes et de leurs domaines d'action témoignent d'une vitalité peu ordinaire. Bien que ces chiffres doivent être cités avec précaution – ils recouvrent les activités éducatives tant de promotion collective qu'individuelle, sans toutefois les couvrir toutes – le nombre de programmes d'éducation populaire financés par le ministère de l'Education est passé de quelques dizaines en 1972-73 à plus de 300 pour l'année en cours. On considère que le montant de $3,7 millions affecté à ce poste couvre environ le tiers des besoins exprimés.

On assiste dans les faits, à un véritable quadrillage et géographique et social, non-planifié, du Québec : des groupes surgissent dans tous les coins et travaillent, de façon plus ou moins cohérente, avec plus ou moins de bonheur, à initier une population souvent passive et défaitiste à une forme d'organisation démocratique qui se veut proche des gens et de leurs besoins. L'analyse de leur situation de vie et de travail – car il s'agit d'éducation dans les groupes populaires et les syndicats – est plus ou moins poussée, plus ou moins critique selon les cas, mais à tout le moins, les travailleurs, assistés sociaux, femmes au foyer, etc. commencent-ils à interroger la réalité et à se regrouper pour la transformer. Des gens, parmi les plus éloignés du pouvoir, commencent à prendre conscience d'une possibilité de pouvoir collectif et en font l'expérience dans une action sur un problème qui les affecte. L'évaluation de cette expérience dépend évidemment de sa qualité et de ses résultats, mais le simple fait de la vivre est déjà un pas en avant vers une prise de conscience d'intérêts communs avec le milieu et de possibilités d'action.

La créativité et la force d'innovation de l'éducation populaire est un autre de ses atouts. Si les cours traditionnels restent au programme de certains syndicats et groupes populaires, des formules nouvelles et imaginatives sont tentées qui s'intègrent à une action collective : pièces de théâtre créées et montées par les membres d'un groupe sur un problème collectif, journal de quartier fait par les gens qui l'habitent, radio communautaire, cahier pédagogique à l'intention des enseignants de l'élémentaire pour les inviter, par des suggestions concrètes, à lier leur enseignement à leur milieu, livres d'histoires ouvrières et non-sexistes pour les enfants, conférence internationale qui met en présence des travailleurs nationaux et étrangers de mêmes nultinationales, session de formation de femmes autour de la fabrication de banderoles féministes...

De fait, c'est de sa pratique même que l'éducation populaire québécoise tire sa force principale. Solidement ancrée dans la tradition depuis plus longtemps qu'elle ne le paraît – on a tendance à ne lui compter qu'une cinquantaine d'annés d'existence alors qu'elle est aussi vieille que l'existence même de milieux populaires – elle continue d'être une accumulation d'efforts de conscientisation à travers l'action collective, poussée par une conscience politique forte et articulée chez certains, plus intuitive et implicite chez la plupart. Ces dernières années, des organismes ont été victimes d'invasion souvent brutale de la part de groupes politiques qui cherchaient à leur faire servir des objectifs extérieurs et cachés. Cet envahissement a été révélateur de la force de cette pratique : seuls ont résisté les organismes dont les membres ont refusé d'interrompre leur pratique pour se lancer dans des bilans théoriques coupés de leur action. Les autres se sont sabordés, ne voyant plus leur raison d'être une fois leur pratique suspendue depuis plusieurs mois.

Paradoxalement, les faiblesses de l'éducation populaire sont les pendants de ses forces mêmes. Riche en quantité et en diversité, la pratique éducative reste pauvre du point de vue de sa systématisation. Liée à des objectifs politiques de transformation des conditions de vie et de travail des milieux populaires, l'éducation populaire est confondue à l'action collective à laquelle elle est étroitement liée mais dont elle reste néammoins distincte. La difficulté des groupes à séparer évaluation de l'action éducative et bilan de luttes aboutit à une incapacité de faire une autocritique véritable, ce qui amène, outre les conflits internes et les personnalisations inévitables dans des situations d'examen de conscience qui tiennent lieu d'autocritique, une acceptation ou un rejet global d'activités, de méthodes, de formules éducatives là où il eût fallu, pour les évaluer objectivement, les distinguer de la conjoncture et de l'action. Faible du côté de l'analyse et de

l'évaluation, ayant de la difficulté à se situer dans une perspective historique et à apprendre de ses succès et de ses échecs, l'éducation populaire québécoise avance à tâtons, piétine souvent et s'aventure parfois dans des culs-de-sacs destructeurs et démobilisateurs.

Le manque de sytématisation se fait également sentir au niveau des formateurs et des méthodes éducatives. L'effort d'innovation et de créativité très riche est condamné à l'expérimentation permanente et à une recherche de ce qui attire, de ce qui "fait passer le message". La formation pédagogique des formateurs est souvent réduite à sa plus simple expression : les pré-requis se limitent à une adhésion à la philosophie, aux objectifs et aux moyens d'action d'un syndicat ou d'un organisme, et une certaine capacité à communiquer une analyse de la société. Certes, l'innovation est symptomatique d'une recherche, mais celle-ci devra se faire de façon plus consciente et surtout, plus en profondeur que ne l'est l'actuelle recherche de recettes pour transmettre ses connaissances. C'est à une véritable remise en question de la pédagogie militante que les éducateurs populaires devront s'attaquer pour évaluer la cohérence entre leurs méthodes éducatives souvent autoritaires et élitistes, et leurs objectifs de libération et de pouvoir populaire. L'éducation n'est pas neutre, c'est maintenant répété partout; mais elle n'est pas non plus libératrice du seul fait de la volonté et des objectifs des formateurs.

Pour conclure

La pratique d'éducation populaire au Québec est grande, la réflexion sur cette pratique, plus limitée. Des efforts pour l'entreprendre sont tentés et progressent lentement, handicapés qu'ils sont par le manque d'instruments d'analyse et d'évaluation et les difficultés d'en créer. Des efforts de systématisation sont également en cours, particulièrement dans certains syndicats qui mettent l'accent sur la formation de formateurs-travailleurs et sur la recherche d'une pédagogie cohérente avec les objectifs d'autonomie visés par les programmes de formation.

En dernière analyse, la survie et le développement de l'éducation populaire seront assurés non par la seule compréhension claire et lucide, chez les formateurs, des dangers de récupération et d'intégration, mais d'abord et avant tout par une prise en charge réelle, par les milieux populaires, de leur éducation et des organismes qui sont à leur service. Une éducation contrôlée par les milieux populaires, faite par eux, pour leur permettre de comprendre leur situation de vie et de travail, et d'intervenir collectivement sur elle peut être un instrument extrêmement puissant de modification de leurs situations sociales.

Le système scolaire formel dessert mal les milieux populaires et la lutte est à faire pour le mettre réellement au service et sous le contrôle des milieux qui représentent la vaste majorité de la population. L'éducation dans les syndicats et les groupes populaires est une école que ces milieux se sont donnée pour répondre à leurs besoins, pour comprendre leur réalité et agir sur elle. Ecole tout aussi légitime que l'autre, que l'Etat doit respecter et financer, et que les intervenants engagés auprès de ces milieux doivent contribuer à développer.

> "... dans une vision dynamique, celle de l'unité entre la pratique et la théorie, l'école... ne se définit pas en tant qu'institution bureaucratiquement responsable de la transmission d'un savoir sélectionné mais comme un pôle ou un moment de cette unité. Ainsi, quel que soit le lieu où, prenant notre distance du contexte concret où se réalise une certaine pratique, nous exerçons une réflexion critique sur cette pratique, nous avons là un lieu de réflexion théorique, donc une école, dans le sens radical que ce mot doit avoir [3] ."

C'est ce type d'école que l'éducation populaire doit tendre à être et c'est aussi à ce genre d'école que les éducateurs populaires doivent se mettre pour que leurs pratiques soient cohérentes avec leurs objectifs.

Monique Ouellette*

Septembre 1979

(Cet article n'engage que son auteur)

NOTES :

[1] *L'éducation populaire autonome*, document adopté par l'Assemblée générale des Organismes volontaires d'éducation populaire (OVEP) le 17 mars 1978.

[2] *Ibid.*

[3] FREIRE Paulo, *Lettres à la Guinée-Bissau sur l'alphabétisation*, Paris, Maspéro, 1978, p. 107.

revue internationale d'action communautaire

international review of community development

PROCHAIN NUMÉRO :

FORMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Parution : printemps 1980

Veuillez renouveler votre abonnement pour 1980 dès maintenant. Votre soutien nous est indispensable. Voir les détails en dernière page.